

**Avis des Sociétés (\*)**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications**

**« SO.T.E.TEL »**

**Siège Social : Sise rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis**

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 juin 2024 a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2023, un dividende de 0,500 DT par action pour un montant total de 2.318.400 DT.

Ces dividendes sont soumis à la retenue à la source auprès de l'intermédiaire en bourse ou teneur des titres dépositaires.

La date de détachement des dividendes est fixée pour le vendredi 20 septembre 2024.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.